

LA PRESSE EN REVUE...

VENDREDI 21 AVRIL 2012

SOMMAIRE

- 1) La primaire de gauche
- 2) Le FN moins audible
- 3) Débat avec...
- 4) Les frondeurs sont toujours là
- 5) Debré aime...
- 6) Bon voyage en Macronie
- 7) Un rappel douloureux

Gérard Diez La Presse en Revue

I) Primaire à gauche : «C'est possible que ce soit impossible mais dites-le nous!»



Paris, le 16 Avril 2016. Forum citoyen pour une primaire à gauche au théâtre de la porte Saint Martin. Benoît Thieulin entouré de Dominique Méda, Sandrine Foulon et Bernard Thibault Photo Marc Chaumeil pour Libération

Pour le dernier débat du Forum organisé par «Libération», la question désormais vitale de cette initiative de primaire à gauche a été posée : comment avancer si les partis politiques se sont engagés dans l'opération pour mieux la torpiller ?

Où est-ce qu'on va ? Qu'est-ce qu'on fait ? Plus de trois mois après avoir lancé l'idée d'une «primaire des gauches et de l'écologie» dans Libération, l'heure est au doute chez les initiateurs de «Notre Primaire» : comment réussir à mettre sur pied, en six mois, un processus de désignation d'un candidat unique de la gauche pour éviter un nouveau 21 avril en 2017 alors que plus personne ne se fait confiance à gauche ? A l'occasion d'un forum Libération organisé ce samedi au Théâtre de la Porte Saint-Martin à Paris, devant 500 personnes, l'obstacle est nommé : l'inertie des partis politiques.

«Vous allez à Nuit Debout, les gens pensent que notre primaire c'est juste une discussion entre partis politiques, regrette sur scène Arnaud, jeune socialiste à Lyon et organisateur d'un collectif local. Il y a un manque de communication». Avant lui, en introduction du dernier débat de la journée, Daniel Cohn-Bendit, un des initiateurs de cette idée de primaire refait part de son «pessimisme» et interpelle directement les chefs de partis (socialiste, communiste et écologiste) qui ont chacun leurs propres stratégies de «boutique» : «C'est possible que ce soit impossible mais dites-le nous !» L'ex-patron des écologistes au Parlement européen, provoque aussi ceux qui, dans la salle, excluent, quoi qu'il arrive, de voter Hollande : «Au deuxième tour, quand vous aurez Marine Le Pen, vous voterez même Juppé, alors arrêtez de me dire que vous ne voterez pas pour Hollande !»

«Si Hollande vient à la primaire, il va la perdre !»

Sur scène, c'est l'occasion d'une explication ouverte sur l'avenir de cette opération politique. Thierry Pech, patron du think tank Terra Nova, promoteur de la primaire socialiste de 2011, met en garde ses camarades du jour : «Ce que vous tentez, c'est une primaire de coalition. Personne n'a jamais réussi (...) La plupart des pionniers ont échoué». Jugé «optimiste» par Cohn-Bendit, le sociologue Michel Wievorka se montre satisfait d'avoir «ouvert les vannes» de ce débat et appelle

tout le monde à «continuer le plus longtemps possible». Parole est donnée à la salle : une femme regrette le «reniement» de François Hollande, un homme explique que «l'alternance» n'a pas apporté d'«alternative» et qu'il sera, vu l'écart des positions à gauche, «très difficile d'avoir une primaire loyale», une autre femme dit en avoir «marre d'être prise en otage par les candidats à l'élection présidentielle».

La sociologue Dominique Méda et l'économiste Julia Cagé disent toutes les deux qu'il faut avoir «confiance» en la primaire et ne pas craindre une victoire de François Hollande parce que sa politique ne correspond pas aux «attentes du peuple de gauche»:«S'il vient à la primaire, cette primaire, il va la perdre !» balance Cagé. «Si vous savez déjà qui peut ne pas gagner vous êtes des visionnaires mais un peu rétrogrades !, lui renvoie Cohn-Bendit. Pour l'instant, personne d'autre n'émerge à gauche».

Demandes de «socle commun»

«Se référer en permanence aux partis politiques, c'est une erreur !» interpelle un homme. Sur scène, l'eurodéputé Yannick Jadot rappelle tout de même que sans les appareils politiques, impossible d'avoir la logistique (et l'argent) nécessaire à l'organisation d'une telle décision. «Il faut coordonner ces collectifs à la base ! rétorque un autre homme au milieu de la salle. Sortir nos propositions communes, c'est ça l'urgence !» L'acteur Romain Goupil, signataire lui aussi du premier appel n'est même plus pessimiste mais fait partie du courant «crépusculaire». Il n'y croit plus. À ceux qui n'acceptent pas la règle d'une discipline de vote, il lance un «c'est absurde !» sonore, appelant à «créer ce socle commun», sans demander à ce que les partis l'acceptent.

Plus tôt dans l'après-midi, on avait commencé ce débat en coulisses. Dans les couloirs de velours rouge du Théâtre Saint-Martin, un petit groupe devise sur l'avenir de cette primaire. Il y a Morgane, 20 ans. Elle a sa carte chez les Jeunes écologistes. Elle participe aussi au collectif Notre Primaire de Lyon et travaille là-bas à la création d'un «socle commun» entre les différentes familles de la gauche avant de poser la question du candidat. «Mais la droite du PS ne veut pas de socle commun ! lui fait justement remarquer Adrien Jeantet, 26 ans, de Primaire de gauche, l'initiative parallèle à Notre Primaire qu'il est venu défendre avec Nadia Ahmane. Est-ce que l'on veut impliquer les citoyens pour de vrai ou

on fait une vitrine avec des citoyens dedans ?»

Peur d'être «piégé» et «récupéré» par le PS

Qu'ils soient pour un «socle commun» ou non, pour accepter de soutenir François Hollande s'il l'emporte ou non, ils se montrent tous «sceptiques» de l'avenir d'une primaire à gauche. La faute aux partis politiques, accusés de s'engager dans le processus pour mieux pouvoir le torpiller par la suite : que ce soit parce que le calendrier choisi par le PS (début décembre) donne l'impression d'une direction socialiste qui «joue le temps», ou parce que les communistes ne veulent pas soutenir François Hollande s'il venait à l'emporter à la fin, ou encore parce que les écologistes craignent d'être «piégés» et «récupérés» par le PS. «Hollande est en décrochage. Il va fracasser la gauche dans le mur en 2017. Plus personne n'en a plus rien à cirer de lui», pointe Adrien Jeantet, imaginant qu'un débat de fond permettrait de désigner un candidat commun «vraiment à gauche».

«Mais si on exclut la droite des socialistes, comment veux-tu qu'on ait un nombre suffisant de voix pour passer le premier tour ?» lui rétorque Morgane pour qui, sans les «moyens» du PS, il sera compliqué d'organiser une telle désignation. «On sent pourtant que le PS est d'accord pour une primaire si le résultat c'est un candidat dans le triangle Valls-Macron-Hollande», critique Guillaume, 26 ans, venu de Marseille où il milite pour l'écologie. A côté de lui, adossé à l'un des comptoirs du théâtre, Philippe Stanisière, membre du conseil fédéral d'EELV ne croit pas en la primaire : «Les écologistes, on sait qu'on va perdre. Donc on ne pourra pas porter les idées écologistes. Et si on n'est pas représenté au 1er tour de la présidentielle, un autre écologiste ira».

A l'intérieur, pour Patricia Pol, c'est l'inverse. Cette fonctionnaire du ministère de l'Enseignement supérieur de 58 ans était, au début, «assez opposée» à l'idée de primaire. Mais celle qui a voté Mélenchon puis Hollande en 2012 se «laisse convaincre», «catastrophée par l'état du débat politique» et le «narcissisme des différences à gauche». «De toute façon, c'est quoi l'alternative ?, interroge Jadot en coulisses après les débats. Y aller chacun avec notre bannière ? Les électeurs ne comprendraient pas.»

II) 9 Français sur 10 ne croient pas au Front national, eurêka!



Par Maurice Szafran

La quasi-totalité des Français est persuadée que la candidate d'extrême-droite ne peut pas gagner la prochaine élection présidentielle. Une bonne nouvelle.



Marine Le Pen AFP / GIUSEPPE CACACE

Depuis quelques mois déjà, depuis la double défaite du Front National au second tour des élections régionales, dans le nord et dans le sud, face à Xavier Bertrand et à Christian Estrosi, Marine Le Pen est de fort méchante humeur. C'est d'ailleurs ce qui explique sa quasi-disparition médiatique. Son état psychologique n'ira pas en s'améliorant quand la présidente du FN prendra la peine et le temps de détailler l'étude d'opinion ODOXA réalisée pour le quotidien économique Les Échos. La quasi-totalité des Français -91% !- sont persuadés que la candidate d'extrême-droite ne peut pas gagner la prochaine élection présidentielle. La preuve, une nouvelle fois, qu'en politique, les Français ne sont ni dupes ni naïfs. Ils sont au contraire intelligents et lucides.

Les Français savent, y compris les électeurs de l'extrême droite, que le scrutin majoritaire induit mécaniquement la défaite du Front National. Au second tour en effet, le front républicain fonctionne à la perfection puisque les électeurs de gauche n'éprouvent aucun état d'âme à voter en faveur d'un candidat de la droite républicaine pour interdire, précisément, la victoire du FN. Marine Le Pen considère d'essence anti-démocratique ce piège anti FN. Peut-être, même, a-t-elle raison. Il n'en est pas moins d'une incontestable efficacité. Elle a d'ailleurs compris qu'elle ne sortirait pas aisément de cette tenaille. C'est ce qui explique en grande partie son abstinance du moment. Elle sait,

Depuis quelques mois déjà, depuis la double défaite du Front National au second tour des élections régionales, dans le nord et dans le sud, face à Xavier Bertrand et à Christian Estrosi, Marine Le Pen est de fort méchante humeur. C'est d'ailleurs ce qui explique sa quasi-disparition médiatique. Son état psychologique n'ira pas en s'améliorant quand la présidente du FN prendra la peine et le temps de détailler l'étude d'opinion ODOXA réalisée pour le quotidien économique Les Échos. La quasi-totalité des Français -91% !- sont persuadés que la candidate d'extrême-droite ne peut pas gagner la prochaine élection présidentielle. La preuve, une nouvelle fois, qu'en politique, les Français ne sont ni dupes ni naïfs. Ils sont au contraire intelligents et lucides.

Les Français savent, y compris les électeurs de l'extrême droite, que le scrutin majoritaire induit mécaniquement la défaite du Front National. Au second tour en effet, le front républicain fonctionne à la perfection puisque les électeurs de gauche n'éprouvent aucun état d'âme à voter en faveur d'un candidat de la droite républicaine pour interdire, précisément, la victoire du FN. Marine Le Pen considère d'essence anti-démocratique ce piège anti FN. Peut-être, même, a-t-elle raison. Il n'en est pas moins d'une incontestable efficacité. Elle a d'ailleurs compris qu'elle ne sortirait pas aisément de cette tenaille. C'est ce qui explique en grande partie son abstinence du moment. Elle sait, elle, que le pouvoir, le vrai, ne serait-ce qu'une forte présence à l'Assemblée Nationale, ce n'est toujours pas pour demain... Pour autant, 74% des Français n'en sont pas moins certains que Marine Le Pen accédera au second tour de la présidentielle. Il y a fort peu de chances qu'ils s'égarent.

Un grand parti, mais ni de pouvoir ni de gouvernement

De nombreux commentateurs expliquent par exemple que le phénomène Juppé va inéluctablement s'essouffler, puis se dégonfler. Rien de moins sûr, mais les augures semblent ne pas supporter la solidité granitique du maire de Bordeaux. Aucun d'entre eux, en revanche, n'ose émettre sur le compte de Marine Le Pen pareille certitude, au contraire: rien ni personne ne le fera reculer au premier tour de la présidentielle. Désormais il va de soi au sein de l'opinion publique qu'elle disputera la finale présidentielle. Ce consensus, il faut le reconnaître sans le moindre détour, c'est un premier et gigantesque succès politique pour le chef de l'extrême droite.

Cette étude d'opinion Odoxa le confirme une nouvelle fois avec éclat. Le FN n'est certes toujours pas un parti de pouvoir et de gouvernement. Il n'en est pas moins un grand parti, aussi influent sur la société française, sinon plus, que Les Républicains ou le PS. Il est loin le temps où Jean-Marie Le Pen dirigeait un groupuscule fascisant... Les Français, là encore, ne veulent pas s'illusionner: 75% d'entre eux ont la certitude que le FN sera "amené à prendre de plus en plus d'importance". Personne, et c'est tant mieux, ne cherche à se rassurer, serait-ce à bon compte.

Après la mise à l'écart de Jean-Marie Le Pen, la présidente du FN et son lieutenant, Florian Philippot, s'arc-boutent plus que jamais à la stratégie de la dédiablement. Mais fonctionne-t-elle aussi bien que cela, cette stratégie ? Pas certain ! C'est en effet l'autre sensation de cette étude : la dédiablement ne convainc guère les Français. Trois chiffres, indispensables pour le comprendre:

61% considèrent que le FN est "dangereux pour la démocratie."

77% estiment qu'il "peut discriminer certaines populations".

63% sont persuadés que "son programme est dangereux pour notre économie".

Les Français ne manquent décidément pas de bon sens politique. En voilà une preuve supplémentaire.

Un dernier point : 30% des Français estiment que le FN a "la capacité de gouverner la France". 30%, c'est insuffisant pour accéder au pouvoir d'autant plus que l'extrême droite ne dispose et ne disposera d'aucun allié à court et moyen terme. 30%, c'est un score mirobolant qui affecte la société française toute entière.

Marine Le Pen ne sait pas encore si elle doit retenir la version pessimiste ou la vision positive. Il va falloir qu'elle choisisse, qu'elle décide. Si elle ne croit plus à l'imminence d'une victoire, alors le Front National se radicalisera. Au rancart, la dédiablement !

challenges.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

III) La loi El Khomri soumise au vote sur un site de débat citoyen



Myriam El Khomri, dans son bureau, le 4 avril dernier. Crédits photo : François BOUCHON/Le Figaro

Le texte porté par la ministre du Travail est présenté sur un site de débat citoyen. Chaque camp est invité à présenter ses arguments et les internautes sont invités à voter pour ou contre le texte. C'est Myriam El Khomri elle-même qui défend son projet de loi. Pour l'heure, sans convaincre. Au contraire.

C'est une première, semble-t-il, dans la République, exception faite du projet de loi numérique, porté par Axelle Lemaire, qui avait été soumis au débat sur internet. Avant son examen à partir du 3 mai en séance à l'Assemblée et la nouvelle journée nationale de mobilisation - la quatrième en deux mois- programmée le 28 avril, la loi El Khomri débarque sur le site Le Drenche, un journal en ligne de débat citoyen. Elle y est même depuis mardi soir...

L'idée est simple: les internautes sont invités à prendre position pour ou contre sur le projet de loi Travail. «Le principe du Drenche est de présenter l'actualité sous forme de débats, expliquent les auteurs du site en introduction. Le but est qu'en lisant un argumentaire qui défend le “pour” et les arguments du camp du “contre”, vous puissiez vous forger une opinion; votre opinion.»

«Un pays qui n'offre plus d'opportunités aux

jeunes est un pays qui ne progresse plus, un pays qui s'assèche, un pays qui entérine son déclin»

Myriam El Khomri, ministre du Travail, pour la loi

Le débat et les votes se font en deux temps. Primo, après la lecture des argumentaires généraux sur le texte, rédigés par les auteurs du site. A ce stade, les contres l'emportent avec 43% des voix et 30% de sans opinion (relevé des compteurs réalisé mercredi matin à 10h15). Et secundo, après la lecture des billets rédigés par les pros et les contres sur le projet de loi.

Pour les pros, c'est la ministre du Travail elle-même (ou plutôt ses services) qui a pris la plume. «Cette année, avec la loi travail, je veux offrir de nouvelles perspectives et protections à tous les actifs et en particulier aux jeunes, explique ainsi Myriam El Khomri, dans un long texte qui s'adresse avant tout aux jeunes, pour beaucoup opposés à son projet de loi. Je regarde les choses telles qu'elles sont: les règles actuelles du monde du travail ne protègent pas ceux qui en ont le plus besoin.»

«La lutte que nous menons tous contre la loi travail peut parfois paraître abstraite, tant ce texte s'est construit sur une base volontairement complexe»

Sébastien Quilleré, Fidl, contre la loi

Pour les contres, c'est Sébastien Quilleré, du syndicat lycéen la Fidl, qui s'y est collé. «Cette réforme aura des conséquences dramatiques sur nos conditions de travail, indique-t-il ainsi, en introduction. Le texte de loi auquel le Gouvernement veut nous contraindre permettra au patronat de nous imposer ses conditions de travail comme bon lui semble, tout en ayant la possibilité de licencier sans avoir à se justifier».

Et visiblement, même si le nombre de votes est encore plutôt faible (une cinquantaine aux alentours de 10h), c'est lui qui semble être le plus convaincant. Car, après la lecture des billets rédigés par les pros et les anti-loi El Khomri, les contres grimpent à 49% et les indécis descendent à 17%. Preuve, s'il en est, que la démocratie participative, dont la gauche est friande, peut parfois se retourner contre ses défenseurs...



Marc Landry journaliste

LE FIGARO · fr

IV) Députés "frondeurs" : 10% du groupe PS, 90% de la présence dans les médias Hollande



Les députés PS frondeurs Laurent Baumel, Jean-Marc Germain et Christian Paul / Maxppp



Olivier Duhamel

Certes, ils ont, presque tous, des convictions.

Certes, un député peut voter comme il l'entend.

Certes, ne pas voter la confiance, c'est être en harmonie avec le pays, qui, jour après jour, accable le pouvoir de son impopularité.

Certes, un indiscipliné c'est une info parce qu'une originalité.

Un socialiste qui vote la confiance à un gouvernement socialiste, une banalité.

Tout cela admis, la polarisation des médias sur les frondeurs est impressionnante. On ne voit qu'eux, Jean-Marc Germain, Christian Paul, Pascal Cherki, et les autres... Même Jérôme Guedj qui n'est plus député.

Ma statistique est à la louche. Ils représentent 10% du groupe socialiste à l'Assemblée nationale. Ils occupent 90% de l'espace médiatique. Nul doute que cela les encourage dans l'indiscipline...

lelab.europe1.fr

V) La déclaration d'amour de Debré à Jospin



Lionel Jospin et Jean-Louis Debré au siège du Conseil constitutionnel, lors de la cérémonie célébrant le 55e anniversaire de la Constitution, le 3 octobre 2013. (Eric Feferberg/AFP)

Dans son livre, "Ce que je ne pouvais pas dire", l'ancien président du Conseil constitutionnel, fidèle chiraquien, accable Nicolas Sarkozy et encense l'ancien Premier ministre socialiste.



Renaud Dély

Page après page, Jean-Louis Debré accable Nicolas Sarkozy de son mépris, affiche son immuable affection à l'endroit de Jacques Chirac et inflige quelques coups de griffe à Alain Juppé. Mais rares sont ceux qui ont remarqué la véritable déclaration d'amour que l'ancien président du Conseil constitutionnel adresse dans son livre (1) à... Lionel Jospin.

Après une première rencontre "cordiale, bien qu'un peu tendue", le 22 décembre 2014, quelques semaines avant l'entrée au Conseil de l'ancien Premier ministre, Jean-Louis Debré ne cesse de se réjouir des talents de sa nouvelle recrue. Il écrit :

"Un homme d'une qualité que je ne soupçonnais pas, sympathique, attentif aux autres, désireux de s'impliquer dans sa fonction."

Il loue même sans retenue ses "comportements élégants ».

Chiraco-jospinisme

Un hommage inattendu de la part de l'ex-premier lieutenant de Jacques Chirac, monté plus d'une fois violemment au créneau pour défendre son ami, notamment lorsque Jospin avait osé juger le candidat Chirac "usé, vieilli, fatigué" durant la campagne présidentielle de 2002.

Quatorze ans plus tard, Debré, unique spécimen d'une espèce hybride, le chiraco-jospinisme, cache difficilement qu'il aurait préféré que ce soit Jospin plutôt que Fabius qui lui succède rue de Montpensier.

Dans son ouvrage, il conclut son panégyrique par ces lignes :

"L'homme est ce qu'il cache", écrit Malraux. C'est vrai pour Jospin."

Formule savoureuse quand on se souvient que Lionel Jospin a si longtemps caché son parcours militant dans les rangs de l'OCI trotskiste...

Renaud Dély

(1) "Ce que je ne pouvais pas dire", Jean-Louis Debré, éd. Robert Laffont, 400 pages, 21 euros.



VI) Gouvernement : Macron poussé vers la sortie

Nathalie Schuck (avec P.M.) @NathalieSchuck



Accusé de jouer perso au détriment du collectif, le jeune ministre de l'Economie se voit prié de rentrer dans le rang... ou de quitter le navire.

Certains le disent désormais à propos d'Emmanuel Macron : il faut être ministre d'abord. (IP3press/MaxPPP/Christophe Morin.)

En petit comité, François Hollande commence à s'agacer des insolences de son jeune ministre et surveille ses embardées. « Il se rend compte que Macron ne lui a pas tout dit et qu'il va tout faire

pour y aller en 2017 », glisse une source au sommet de l'Etat.

Le 14 avril, sur France 2, le président a eu ce mot cinglant passé un peu inaperçu, digne dans sa bouche du « Je décide, il exécute » de Jacques Chirac à Nicolas Sarkozy : « C'est une question de loyauté personnelle et politique. »

« C'était un recadrage glacial, sa manière à lui d'exprimer une colère profonde », décrypte la même source. Car il ne se passe plus un jour, depuis le lancement de son mouvement En marche ! le 6 avril, sans qu'Emmanuel Macron frôle le crime de lèse-majesté.

Après s'être affiché avec son épouse Brigitte dans « Paris Match » le jour même de l'intervention télévisée du chef de l'Etat, après avoir laissé planer le suspense sur une candidature à l'Elysée, le trublion avouait hier travailler à « un projet présidentiel » dans le quotidien belge « le Soir » et s'interrogeait dans la revue « Risques » sur la pertinence de l'ISF. « Une faute » recadrée par Manuel Valls. Mardi, le hollandais Michel Sapin, en froid avec son collègue de Bercy, a ironisé devant des étudiants de Sciences-po : « Il a plutôt une belle gueule et un sourire craquant. Et c'est beaucoup de buzz... » Sous couvert de « off », les propos sont encore plus vifs contre Macron, suspecté d'avoir « chopé le melon », d'être une « baudruche médiatique », « une bulle spéculative » et de multiplier les « fautes de com ». « Si c'est juste une histoire perso doublée de people, ce n'est pas mon truc », maugrée un secrétaire d'Etat, tandis qu'un ex-ministre, hollandais de son état, lui conseille de « limiter son ego ».

En coulisses, beaucoup se demandent comment l'aventure va se terminer

« Il est devenu fou parce qu'on lui a dit un jour qu'il serait président et qu'il l'a cru ! Il se prend pour Jeanne d'Arc qui va sauver la gauche, mais il n'a aucun ancrage, pas de prise directe avec les électeurs. C'est une comète de marketing », balance un observateur avisé de la majorité. Par ici la sortie ? Dans les coulisses du pouvoir, une petite musique monte : peut-on rester ministre quand on défend ses propres idées ? Robert Badinter a sonné la charge le premier. « On ne peut pas demeurer dans un gouvernement et animer un nouveau mouvement politique qui ne fait pas partie de la majorité », sermonnait l'ex-garde des Sceaux socialiste le 11 avril sur RTL. « Faire de la politique quand on est ministre, c'est bien, mais il faut d'abord faire son travail »,

assénait Michel Sapin mardi. Et Manuel Valls, pourtant moins prompt à recadrer ses ministres Jean-Vincent Placé ou Ségolène Royal lorsqu'ils s'opposent au projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, d'achever hier : « Je demande à chaque ministre d'être pleinement attelé à sa fonction. »

Beaucoup se demandent comment l'aventure va se terminer. Une source haut placée tranche, sous couvert d'anonymat : « Si Macron veut être crédible, à un moment il faudra qu'il démissionne. »

Valls attend son heure

Surtout, ne pas s'énerver. Très irrité par l'échappée belle d'Emmanuel Macron qui truste les unes des journaux, Manuel Valls fait le pari que la fusée va finir par se crasher et mise sur le temps long. Le Premier ministre profite ainsi des envolées droitières de son jeune ministre sur les 35 heures ou l'ISF pour se recentrer discrètement à gauche, lui qui fut longtemps considéré comme le vilain petit canard social-libéral du PS. Mardi, Valls a ainsi posté sur sa page Facebook un message vantant les mérites de la « solidarité » pour faire face à la pauvreté et proposant d'ouvrir un grand débat sur un « revenu universel » ouvert aux personnes en difficulté, dont les plus jeunes. « Le mot solidarité, c'est une exigence », répétait-il hier sur France Info. Faisant le pari que sa « loyauté » — son mot fétiche — au chef de l'Etat finira par payer.

Le Parisien

LAPRESSEENREVUE.EU

VII) L'héritage : Le vrai bilan complet des 5 ans de Nicolas Sarkozy à l'Elysée

J'ai la nette impression qu'un grand nombre de Français ont oublié les quelques années passées et le bilan que la gauche a trouvé à son arrivée récente au pouvoir.



Alors il m'a semblé intéressant de dresser un bilan le plus complet possible pour que les mémoires des cancre et des poissons rouges y compris dans la presse, puissent se remémorer d'où l'on vient et dans quel état Sarkozy a laissé la France.

A l'image de son parcours personnel au RPR puis à l'UMP, son quinquennat aura été chaotique, lui qui vantait aux Français une "République irréprochable".

(Mise à jour 11 mars 2014 ci-dessous)

Voici la compilation des données concernant l'état de la France au départ de Nicolas Sarkozy :

Économie :

- 2,46 millions d'euros de salaire moyen, soit 150 Smic, pour les patrons du CAC40,
- 37,4 milliards d'euros de dividendes versés aux actionnaires des sociétés du CAC40
- 1,7% de croissance (2011)
- 150,8 milliards de déficit budgétaire (2010)
- 70 milliards de déficit commercial (commerce extérieur) en 2011 (39,1 milliards en 2007)
- 1 789,4 milliards d'euros dette publique soit 89,3% du PIB fin mars 2012
- la dette publique de la France est passée de 64,2% du PIB en 2007 à 89,3% en fin mars 2012
- 172% d'augmentation du salaire présidentiel de Nicolas Sarkozy en janvier 2008
- 2 milliards de baisse de l'Impôt Sur la Fortune pour les plus riches

Voici le tableau de synthèse des comptes de la Nation, établi par l'INSEE (source)

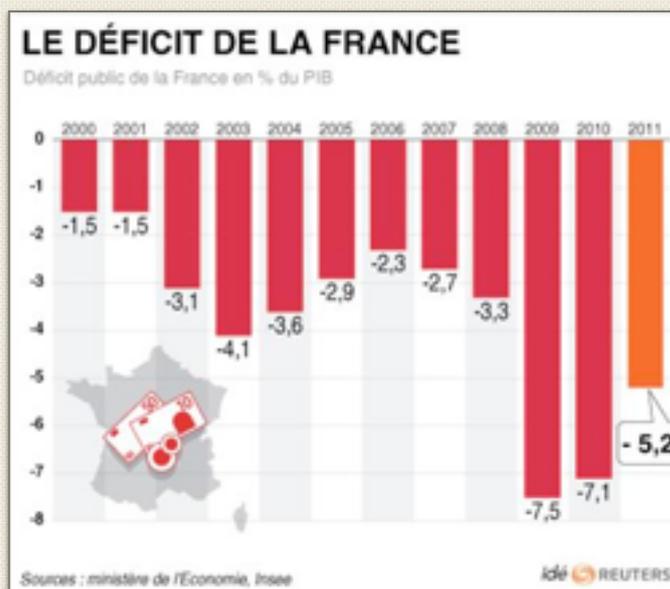
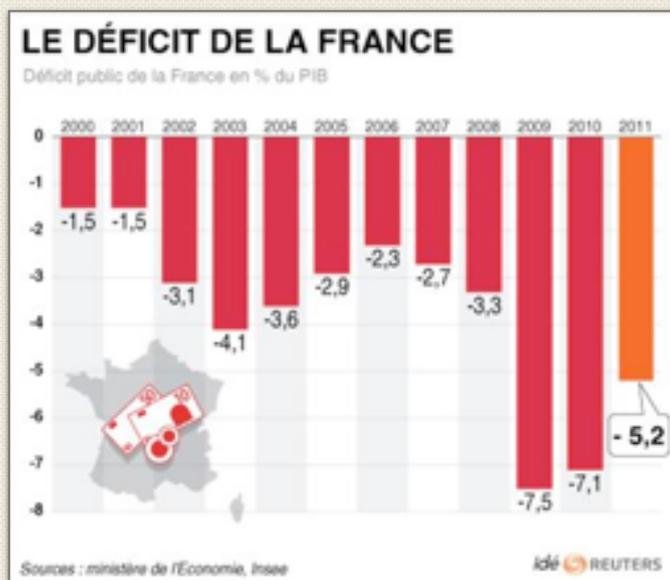
11 Comptes nationaux annuels

Principaux agrégats de Finances Publiques en point de PIB

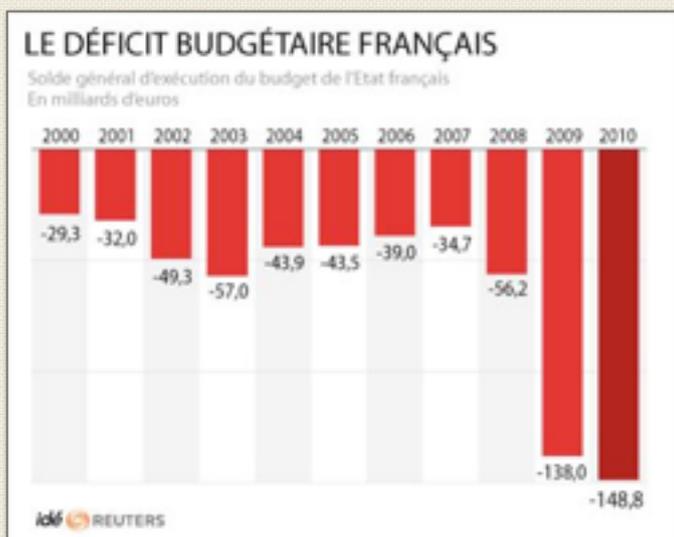
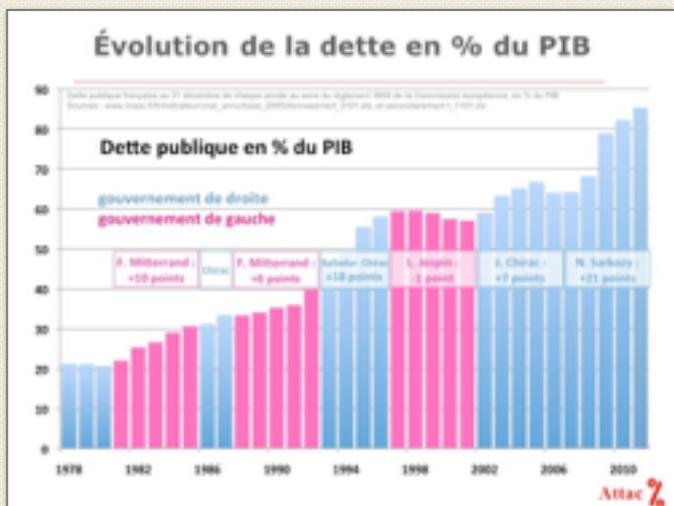
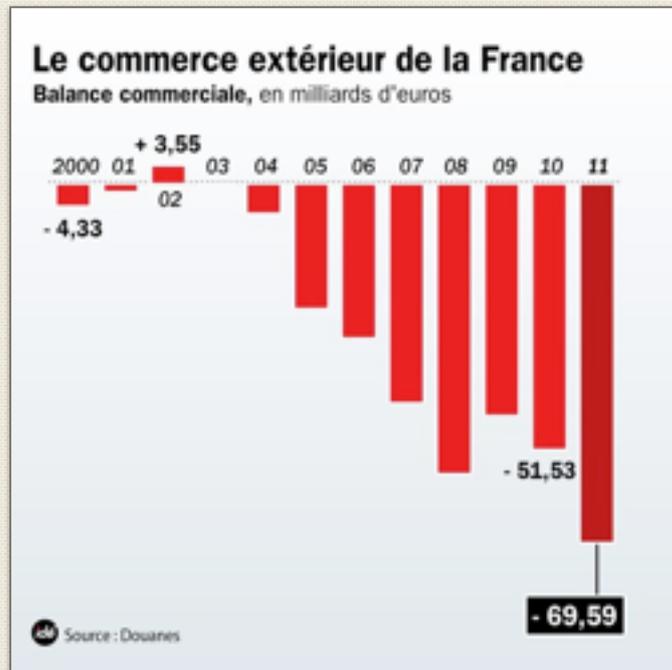
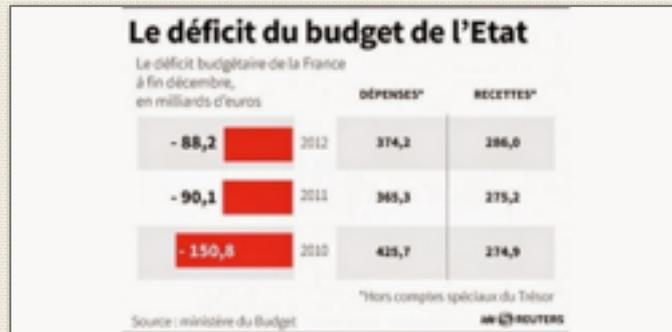
Intitulé	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Dépenses	52,6 %	52,0 %	52,6 %	53,3 %	56,8 %	56,6 %	55,9 %	56,6 %
Dépenses hors cotisations sociales imputées (1)	51,8 %	51,2 %	50,8 %	51,5 %	54,8 %	54,6 %	53,9 %	54,6 %
Recettes	50,6 %	50,6 %	49,9 %	49,9 %	49,2 %	49,5 %	50,6 %	51,8 %
Recettes hors cotisations sociales imputées (1)	48,8 %	48,8 %	48,1 %	48,1 %	47,3 %	47,5 %	48,6 %	49,8 %
Déficit au sens de Maastricht	-2,0 %	-2,3 %	-2,7 %	-3,3 %	-7,5 %	-7,1 %	-5,3 %	-4,8 %
Dette nette des administrations publiques (2)	66,8 %	64,1 %	64,2 %	68,2 %	79,2 %	82,4 %	85,8 %	90,2 %
Dette nette des administrations publiques (3)	60,6 %	59,5 %	59,5 %	62,3 %	72,0 %	76,0 %	79,7 %	82,4 %
Prélèvements obligatoires (4)	43,8 %	44,1 %	43,4 %	43,2 %	42,1 %	42,5 %	43,7 %	45,0 %
dont au profit de l'Union Européenne	0,3 %	0,3 %	0,3 %	0,3 %	0,2 %	0,2 %	0,2 %	0,2 %

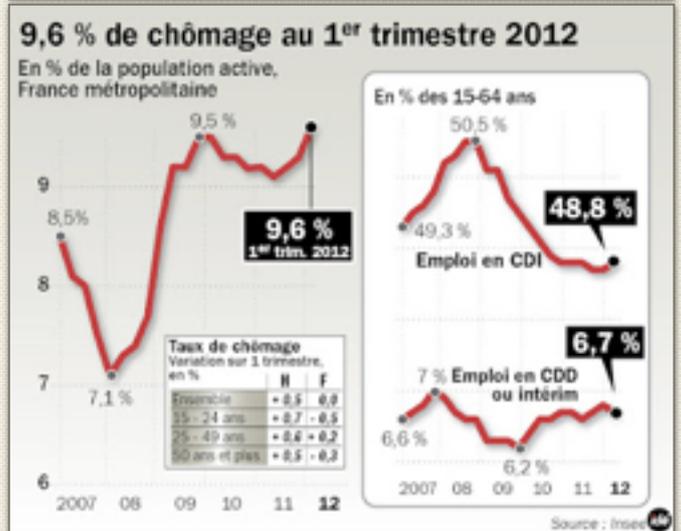
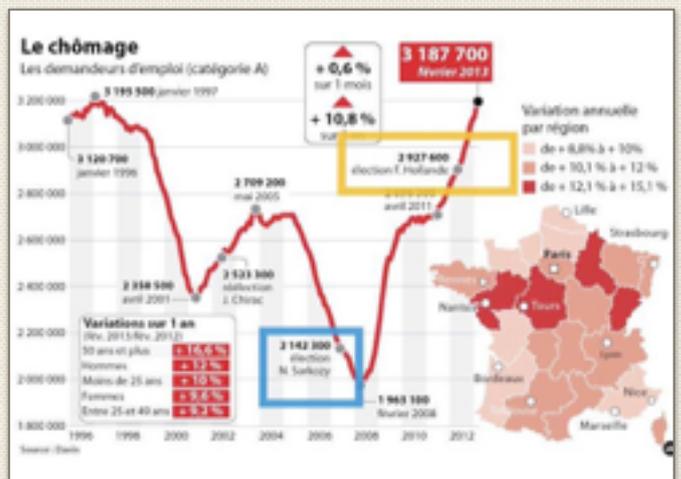
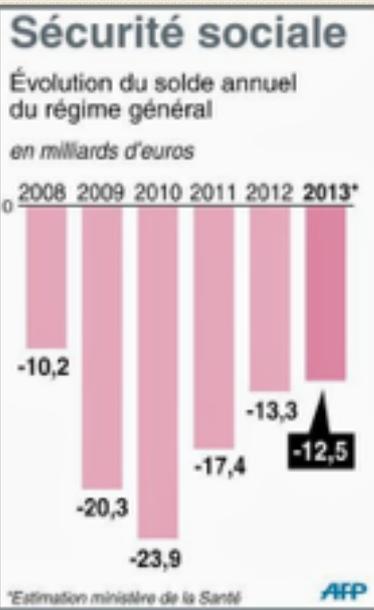
(1) Les dépenses/recettes hors cotisations sociales imputées peuvent permettre d'obtenir une mesure plus comparable entre pays compte tenu du périmètre variable des administrations publiques.
(2) Dette au sens de Maastricht.
(3) La dette nette des administrations publiques est définie comme la différence entre la dette au sens de Maastricht et les actifs exigibles (dépôts, crédits, titres de créance négociables) détenus par les administrations publiques sur des agents privés.
(4) Hors cotisations sociales imputées.
Source : Comptes nationaux - Base 2005, Insee

Sa représentation sous forme de graphiques :



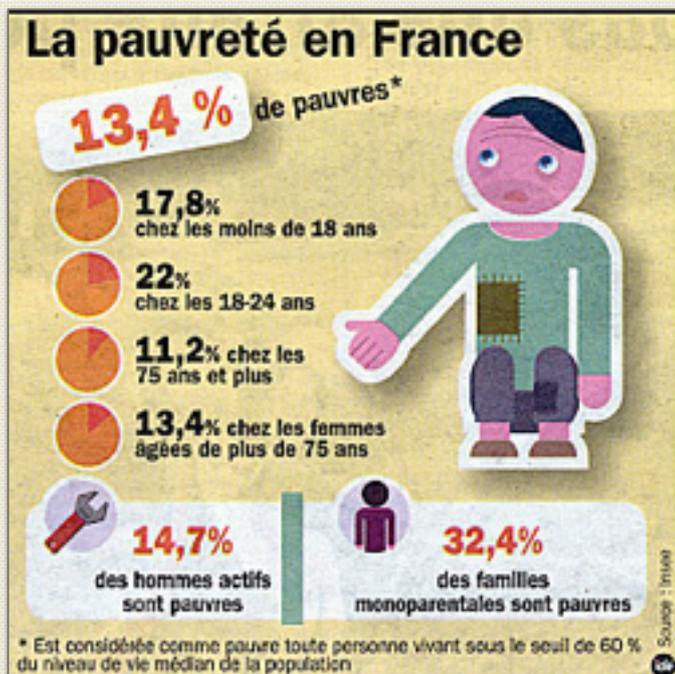
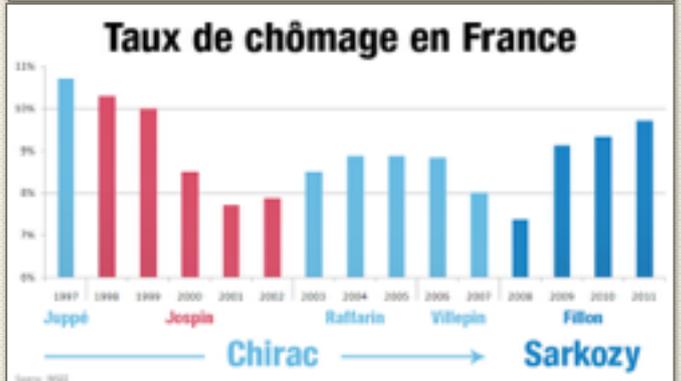
Au 31 mars 2012 (dernier trimestre complet sous la responsabilité de Sarkozy) (source):





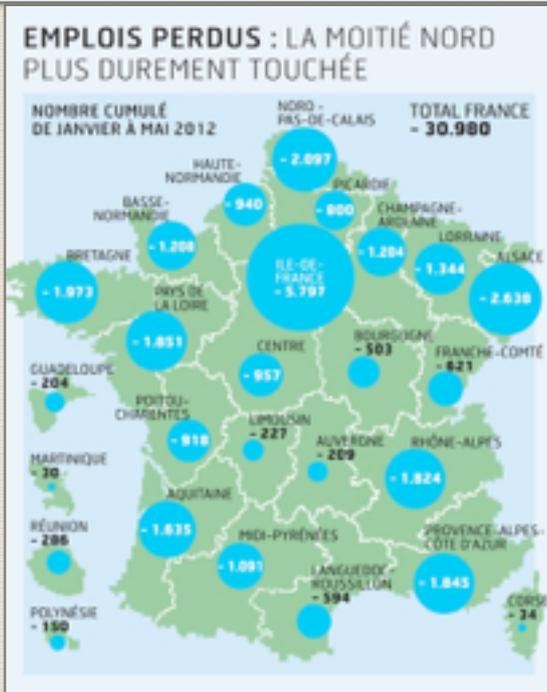
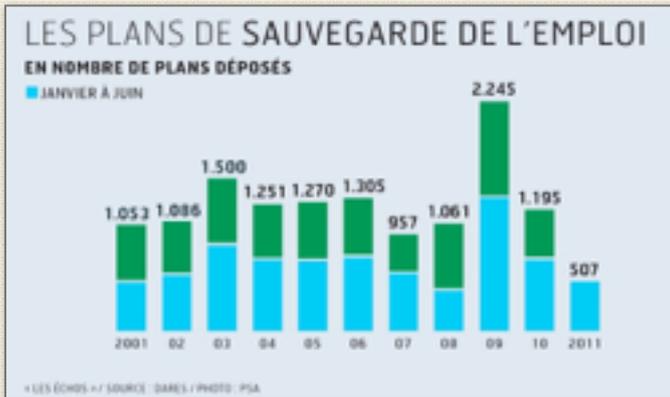
Population :

- 8,173 millions de personnes pauvres
- 4,621 millions de personnes au chômage catégories A,B,C y compris DOM (+6,5 % sur un an)
- 2 922 100 personnes en catégorie A ("le coeur" du chômage, + 7,5% en un an)
- 1 300 000 chômeurs supplémentaires depuis le point le plus bas de 2008
- 43% des jeunes hommes des quartiers sensibles sont au chômage
- 37% des jeunes femmes des quartiers sensibles sont au chômage
- 24,2% des jeunes de 15-24 ans sont au chômage



Industrie :

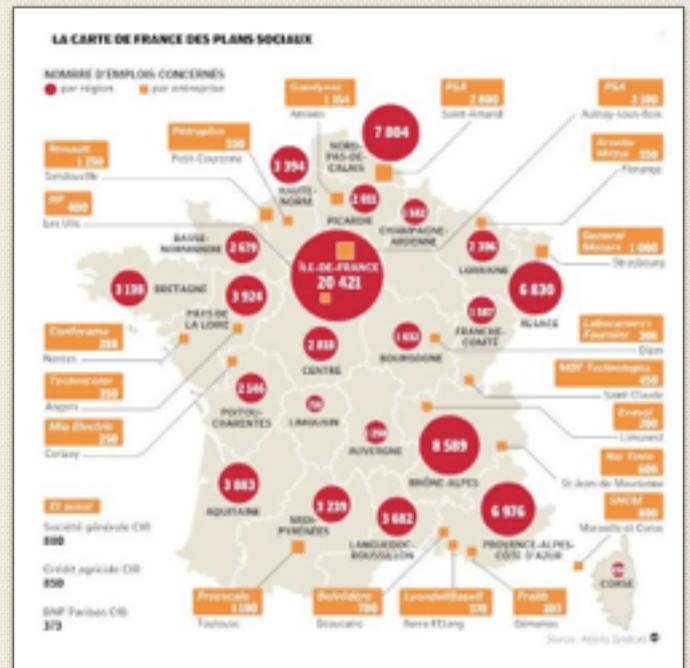
Selon une étude de Trendeo, au cours des 3 dernières années (2009-2010-2011) la France a perdu près de 900 usines et 100 000 emplois industriels. Au cours des dix dernières années c'est 750.000 emplois de perdus, chiffres absolument vertigineux.



Sans aucun doute la crise économique depuis 2008 a fait des ravages (cf tableau des plans sociaux ci-dessus) mais n'est-il pas temps de faire autrement ?

La part de l'industrie dans le PIB français a reculé de 18% à 13% en 10 ans alors qu'elle est restée stable dans le PIB allemand (à 23%). Allemagne qui est la référence ultime de Nicolas Sarkozy

Selon la CGT la carte au 31 mai 2012 des plans sociaux prévus était la suivante



Emploi :

- Suppression de 150 000 emplois dans la fonction publique d'État dans le cadre de la révision générale des politiques publiques (RGPP) consistant à ne remplacer qu'un fonctionnaire sur deux.

Liberté :

- 38e en 2011, au classement mondial de la liberté de la presse
- 9ème au classement des droits de l'homme dans l'UE
- suppression purement et simplement du secrétariat aux droits de l'homme en juin 2009

Corruption :

- 25e au classement mondial de la perception de la corruption
- 14e au classement européen de la perception de la corruption



Sécurité :

- 12 469 emplois de policiers et gendarmes supprimés entre fin 2007 et 2012 (source)
- 21,2% d'augmentation des violences à la personne en 5 ans
- 44 fichiers de Police créés en 5 ans

Années	Effectifs Police	Effectifs Gendarmerie
2007*	149 985	108 091
2008	148 965	101 136
2009	146 080	99 219
2010	144 790	98 133
2011	143 504	97 198
2012	142 714	95 882
Différentiel	-6 271 postes	-6 218 postes



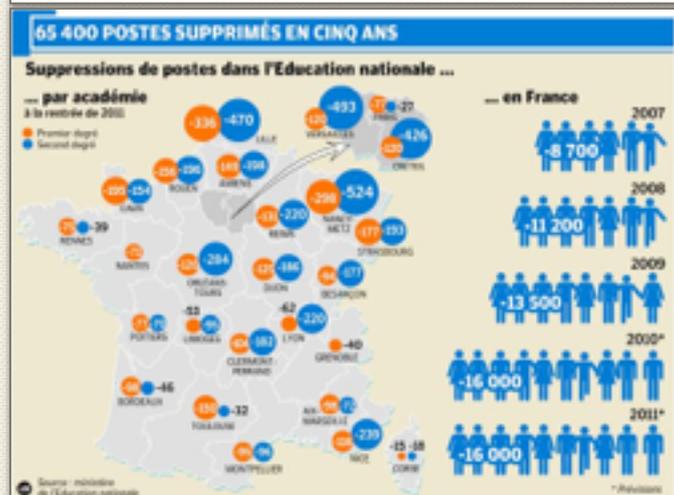
Armées :

La Loi de programmation militaire votée en 2009 prévoit la suppression de 54.000 postes de militaires entre 2008 et 2015

Education :

- 21e sur 65 pays en compréhension de l'écrit
- 22e sur 65 en mathématiques
- 27e sur 65 en sciences
- 34e sur 34 pays pour le taux d'encadrement des élèves (6,1 enseignants pour 100 élèves ou étudiants)
- 8 700 emplois supprimés en 2007 dans l'Éducation nationale
- 11 200 emplois supprimés en 2008 dans l'Éducation nationale
- 13 500 emplois supprimés en 2009 dans l'Éducation nationale
- 16 000 emplois supprimés en 2010 dans l'Éducation nationale
- 16 000 emplois supprimés en 2011 dans l'Éducation nationale
- 14 000 emplois devraient être supprimés à la rentrée en septembre 2012 dans l'Éducation nationale

Total de 80.000 postes supprimés en 5 ans



Dans le même temps les effectifs d'élèves n'ont absolument pas baissés, bien au contraire ils se sont accrus (source Insee) :

Effectifs d'élèves et d'étudiants en 2010

	2000	2005	2006	2008	2009	2010
Premier degré	2 290	2 453	2 502	2 644	2 622	2 633
dont : préscolaire	2 436	2 644	2 740	2 870	2 820	2 833
CP-CE1	2 514	2 619	2 662	2 804	2 792	2 801
Second degré (1)	5 269	5 225	5 214	5 246	5 232	5 252
dont : lycée	2 262	2 284	2 291	2 288	2 287	2 294
de cycle général et technologique	2 134	2 099	2 092	2 097	2 095	2 100
de cycle professionnel	668	701	701	701	701	701
Enseignement supérieur sous tutelle d'autres ministères, divers (2)	211	206	203	217	227	238
Apprentissage	244	227	225	225	224	224
Enseignement supérieur	5 524	5 517	5 506	5 534	5 534	5 538
dont : classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)	40	41	39	39	39	39
écoles de techniciens supérieurs (ETS)	60	58	57	57	57	57
instituts universitaires de technologie (IUT)	74	74	74	74	74	74
universités (hors IUT et formations d'ingénieurs) (3)	796	7 876	7 894	7 894	7 894	7 894
écoles d'ingénieurs	40	39	38	38	38	38
écoles de commerce	34	40	41	41	41	41
Total général	14 247	14 838	14 935	15 806	15 952	15 958

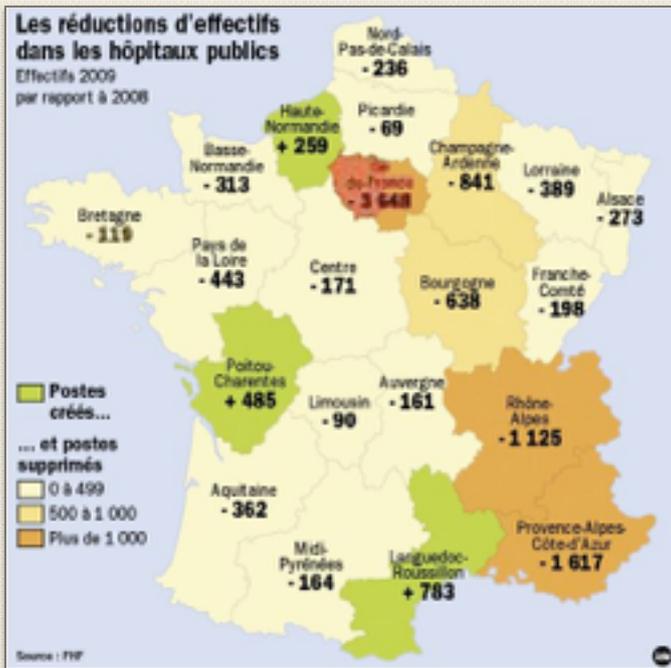
(1) - Sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale.
 (2) - Scolarisation dans les établissements de santé ou dans le second degré agricole.
 (3) - Depuis 2006, les Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) font partie intégrante des universités (instituteur de l'éducation 2006 / 2007).
 Champ : France.
 Source : Insee

La diminution des effectifs au sein de l'éducation nationale décidée par Sarkozy est bien un choix politique qui n'a absolument aucune corrélation avec l'évolution, en hausse, des effectifs des élèves de tous âges.

Santé :

- 2009 : suppression de près de 9 800 postes sur

un total de 762 790 (Ministre : Roselyne Bachelot)



L'Augmentation d'impôt peut s'élever jusqu'à 12,57 % pour un célibataire

Catégorie	Ce que vous auriez dû payer		Ce que vous allez payer		Augmentation en %
	Breton 2010	Sept 2012 sur les revenus 2010	Sept 2012 sur les revenus 2012	Montant de la hausse d'impôt	
Salarié célibataire	17 357 €	740 €	833 €	+ 83 €	+ 12,57 %
	25 525 €	1 848 €	1 877 €	+ 29 €	+ 1,56 %
	51 050 €	8 900 €	8 217 €	- 683 €	- 7,67 %
	102 100 €	23 204 €	24 327 €	+ 1 056 €	+ 4,5 %
Couple sans enfant	35 735 €	1 768 €	1 824 €	+ 56 €	+ 3,17 %
	51 050 €	3 087 €	3 754 €	+ 667 €	+ 21,6 %
	102 100 €	16 200 €	16 434 €	+ 234 €	+ 1,44 %
	204 200 €	40 011 €	40 635 €	+ 624 €	+ 1,57 %
Couple avec 2 enfants	35 735 €	704 €	738 €	+ 34 €	+ 4,83 %
	51 050 €	2 330 €	2 415 €	+ 85 €	+ 3,65 %
	102 100 €	11 528 €	11 762 €	+ 234 €	+ 2 %
	204 200 €	43 399 €	43 963 €	+ 564 €	+ 1,3 %

Justice :

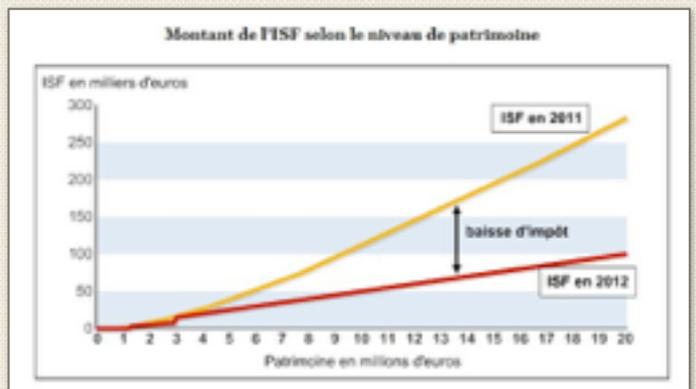
Au total entre 2008 et 2010, suppression de 401 juridictions (source) :

- 21 tribunaux de grande instance (TGI)
- 178 tribunaux d'instance et juridictions de proximité
- 62 conseils de prud'hommes
- 55 tribunaux de commerce
- 85 greffes détachés de tribunaux d'instance

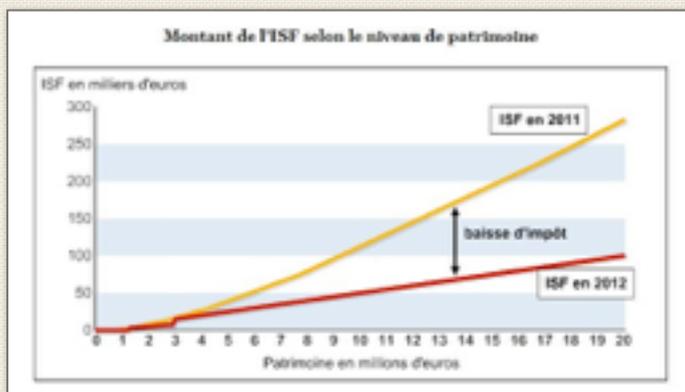


Ce tableau révèle combien l'injustice est criante, pour les les plus modestes c'est près de 12% d'augmentation ! Rien que ça !

Pour l'ISF (impôt de solidarité sur la fortune) Sarkozy avait fait voter une modification de l'ISF consistant à une baisse importante de cet impôt qui concerne les plus riches Français. Cette réduction représente 1,8 milliard d'euros à 2 milliards de manque à gagner pour le budget de l'Etat chaque année.



Pour le bouclier fiscal je vous indique ci-après son coût énorme pour mémoire puisque Sarkozy l'avait supprimé cette année 2012 (source) :



Les augmentations et les créations de taxes entre 2007 et 2012 :

Nicolas Sarkozy disait "je n'ai pas été élu pour augmenter les impôts"... heureusement ! On se demande bien ce qui se serait passé si cela avait été le cas.

Taxes de Sarkozy en 2007 :

Taxe additionnelle à la taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules (surtaxe sur les véhicules polluants).

Taxes de Sarkozy en 2008 :

Franchises médicales.

Taxe sur les distributeurs de pharmacie.

Taxe sur les stock-options et les attributions gratuites d'actions.

Taxe sur les indemnités de mise à la retraite d'office.

Suppression de l'exonération de la taxe sur les accidents du travail et maladies professionnelles.

Taxes de Sarkozy en 2009 :

Droit affecté au fonds d'indemnisation de la profession d'avoués près les cours d'appel: Dans

Dans la loi de finance rectificative pour 2009, le législateur a voté une indemnisation des avoués et de leurs salariés. Cette taxe, d'un montant forfaitaire de 330 euros est due, lors d'un procès, "par la partie qui interjette appel principal, lorsque l'appelant est tenu de constituer avocat devant la cour d'appel".

Droit de timbre perçu en cas de renouvellement anticipé de la CNI : La loi de finance de 2009 impose à tout citoyen de présenter sa carte nationale d'identité afin de la renouveler. En cas de défaut de présentation de la précédente carte, on doit s'acquitter d'un droit de timbre de 25 euros.

Taxe sur le certificat d'immatriculation d'un véhicule neuf ou d'occasion.

Eco-taxe poids lourds (taxe sur le transport des marchandises par la route, gain pour l' Etat de 1,2 milliard d'euros par an).

Hausse de la taxe sur le chiffre d'affaires de la branche santé des assurances complémentaires de 2,5 % à 5,9 % (gain pour l' Etat: 1 milliard d'euros)

Hausse des prélèvements sociaux sur l'assurance vie qui passent de 11% à 12,1% des plus-values

Doublement de la taxe sur les retraites chapeaux.

"Forfait social" pour les employeurs.

Taxe minière spécifique applicable à la production d'or en Guyane.

Taxe sur les véhicules polluants, en fonction de l'émission de CO2.

Taxe fixe sur chaque rapport de certification des comptes.

Taxes de Sarkozy en 2010 :

Taxe spéciale d'équipement au profit de la société du grand Paris.

Taxe sur les exploitants de centrales nucléaires.

Taxe sur les bonus des traders.

Hausse de 6% de la taxe sur le tabac.

Hausse du forfait journalier hospitalier et du « forfait social ».

Hausse des prélèvements sociaux sur les « retraites chapeaux » sont doublés.

Hausse de la fiscalité sur les plus-values mobilières.

Taxe sur les complémentaires santé pour participer aux frais générés par la grippe A.

Taxe de 9,5% sur le produit des appels à des numéros surtaxés effectués dans le cadre des programmes télévisés et radiodiffusés comportant des jeux et concours.

Niches fiscales supprimées :

Fin de l'exonération de prélèvements sociaux sur certains contrats d'assurance-vie en cas de décès du bénéficiaire.

Fin des exonérations fiscales des sportifs professionnels liées au « droit à l'image collectif ».

Taxes de Sarkozy en 2011 :

Taxe sur les nuitées d'hôtel supérieures à 200 euros.

Taxe sur la provision pour hausse des prix mise à la charge des entreprises du secteur pétrolier (taxe sur les entreprises pétrolières, bénéfice de 120 millions d'euros pour l'Etat).

Imposition des plus-values latentes lors du transfert d'un domicile fiscal à l'étranger.

Taxe sur les activités privées de sécurité.

Taxe de risque systémique pour les banques.

Taxe de droit de timbre pour l'introduction d'une instance dans le cadre de la réforme de l'aide juridictionnelle.

Taxe sur les opérateurs ferroviaires privés autorisés à utiliser le réseau ferré français.

Taxe sur la capitalisation boursière (taxe sur les sociétés détentrices de capitalisations de plus d'1 milliard d'euros, bénéfice de 12 millions d'euros dans les caisses de l'Etat).

Taxe de 5 % à 10 % sur les sociétés d'assurances qui constituent une réserve d'argent

d'argent dans certaines conditions.

Surtaxe de 5% sur les entreprises dites « de réseau », qui touchent à l'énergie, au transport ou aux télécommunications.

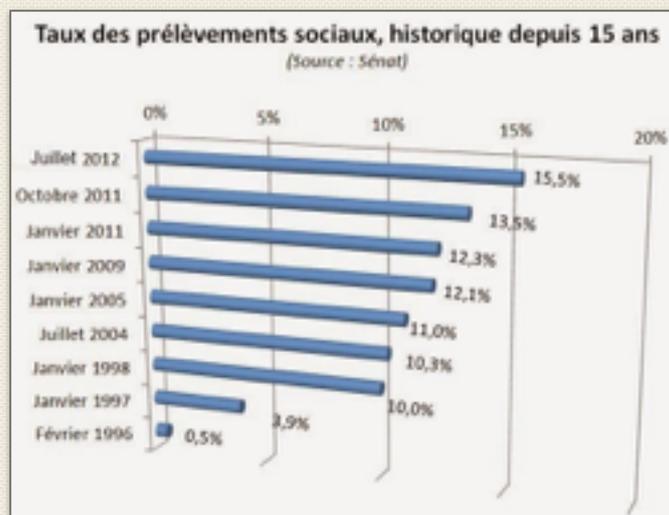
Hausse de 2,5 % à 8 % du taux de la contribution payée par le bénéficiaire sur le gain de la levée d'option sur les stock-options, et de 10 % à 14 % de la contribution patronale sur la valeur de l'option.

Hausse de la taxe sur les retraites chapeaux.

Hausse du taux de forfait social sur l'épargne salariale de 4 % à 6 %.

Hausse des prélèvements sociaux sur l'assurance vie qui passe de 12,1% à 12,3% des plus-values au 1er janvier 2011

Hausse des prélèvements sociaux sur l'assurance vie qui passe de 12,3% à 13,5% des plus-values au 1er octobre 2011



Taxes de Sarkozy en 2012 :

Taxe sur les hauts revenus.

Taxe sur les loyers élevés des micro-logements (taxe de 10 % à 40 % sur le loyer des locations de petites surfaces dont le prix dépasse 40 euros du mètre carré, dès le 1er janvier).

Taxe sur les sodas et boissons sucrées.

Hausse du forfait social sur l'intéressement et la participation de 6 % à 8 %.

Hausse de la taxe sur les conventions d'assurance de 3,5 % à 7 %. Les mutuelles de

santé solidaires et responsables, auparavant exemptées de la taxe, seront taxées à 3,5%.

Hausse de la taxe sur le tabac et l'alcool.

Hausse du barème de la taxe sur les véhicules de société.

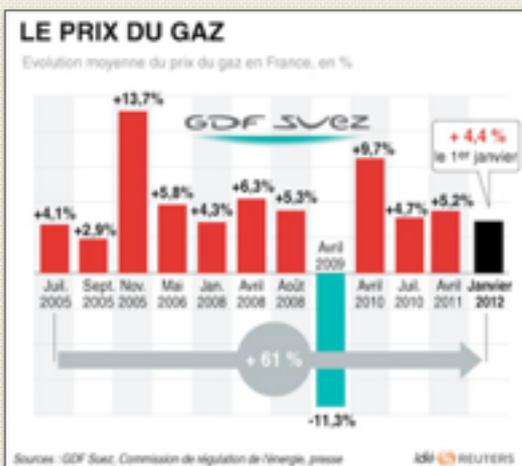
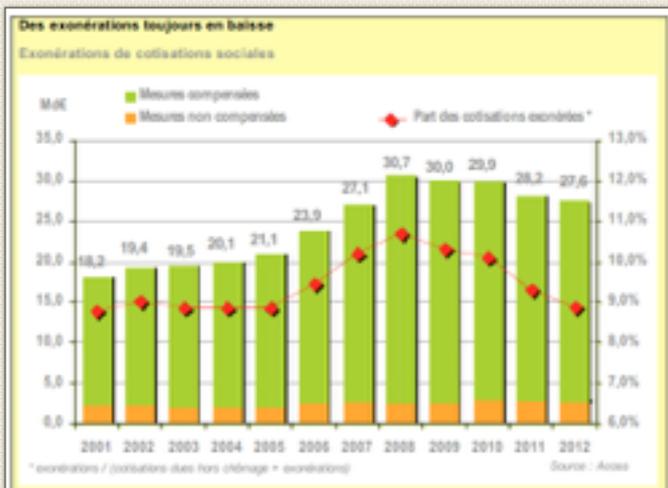
Hausse de l'assiette de la contribution sociale de solidarité des sociétés et contribution additionnelle dans le secteur financier.

Hausse des prélèvements sociaux sur l'assurance vie qui passe de 13,5% à 15,5% des plus-values au 1er juillet 2012

Exonération "cadeaux" aux entreprises

La réduction Fillon permet aux entreprises certaines exonérations de cotisations sociales jusqu'à 1,6 fois le SMIC. Résultat, cela coûte une fortune, environ 30 milliards par an. (source)

La réduction Fillon permet aux entreprises certaines exonérations de cotisations sociales jusqu'à 1,6 fois le SMIC. Résultat, cela coûte une fortune, environ 30 milliards par an. (source)



Energie

- l'arnaque de l'envolée du prix du gaz

Enfin, comment passer sous silence la mainmise de Sarkozy sur l'Etat, j'ai recensé pas moins de 53 nominations et parachutages de personnalités UMP à des postes de premiers plans la liste est ici dans cet autre billet de blog : Nominations et parachutages d'un quinquennat, l'Etat UMP existe bel et bien.

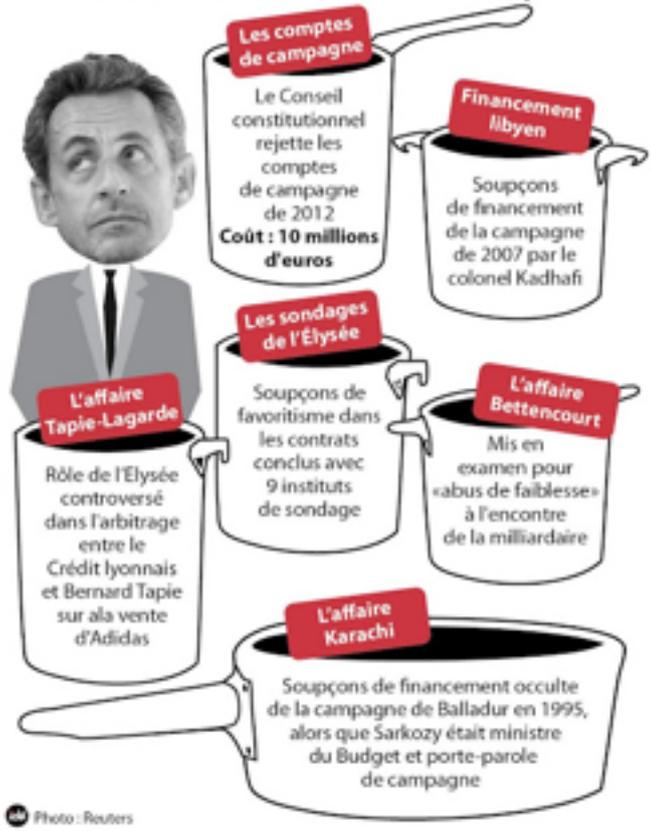
On ne peut pas affirmer que ces cinq années passées auront été un fleuve tranquille puisque émaillées d'affaires, scandales, magouilles et condamnations en tout genre, "mouillants" ministres et entourage voire l'ex chef de l'Etat lui-même.

Pour mémoire, voici donc "les affaires" du quinquennat de Sarkozy, elles ont pour nom :

L'affaire Karachi Gate,
l'affaire Takieddine,
l'affaire Bettencourt,
l'affaire Woerth (hippodrome de Compiègne)
le scandale Tapie,
l'affaire Clearstream,
les affaires Wildenstein,
les voyages de Michelle Alliot-Marie en Tunisie,
le scandale Joyandet,
la nomination de Jean Sarkozy,
les cigares de Christian Blanc,
les condamnations d'Hortefeux,
la légion d'honneur du couturier de Sarkozy,
la légion d'honneur de l'expert comptable d'Eric Woerth,

la légion d'honneur de Jacques Servier
la légion d'honneur de Patrice de Maistre (gestionnaire des Bettencourt),
les micros partis de Wauquiez, Copé, Woerth,
les amis placés ici où là,
le scandale Georges Tron,
l'espionnage du Monde,
le fiasco à propos des vaccins contre le H1N1,
les expulsions des Roms,
la circulaire Hortefeux sur les Roms,
la stigmatisation des gens du voyage,
l'espionnage de Médiapart,
l'affaire des fadettes,
la circulaire Guéant sur les étudiants étrangers,
etc.... liste non exhaustive

Les «casseroles» de Nicolas Sarkozy



Je ne voudrais pas terminer ce billet sans rendre hommage à la blogosphère de gauche qui a été très active et plus particulièrement à mon confrère Juan qui 5 années durant jour après jour a été une vigie en SarkoFrance.

perdre-la-raison.com

Nicolas Sarkozy dans la tourmente

Les affaires qui menacent l'ancien président

Financement libyen ?
Soupçons de financement de la campagne de 2007 par Kadhafi. **N. Sarkozy est placé sur écoutes** mais aussi C. Guéant et B. Hortefeux.

Affaire Bettencourt & agendas ?
N. Sarkozy a obtenu un non-lieu, mais **ses agendas ont été saisis** dans le cadre de cette enquête. Et ils intéressent les juges dans une autre affaire... concernant **B. Tapie et le Crédit Lyonnais**.

Trahison ?
Plusieurs médias ont publié des extraits d'enregistrements non-autorisés de N. Sarkozy par son ex-conseiller **P. Buisson**. L'ancien président a porté plainte alors que certains évoquent plusieurs heures d'enregistrements... mais ces bandes avaient-elles été saisis lors de perquisitions dans l'affaire des sondages de l'Élysée ?

Trafic d'influence ?
Grâce aux écoutes, les juges découvrent des **relations entre T. Herzog, l'avocat de N. Sarkozy et G. Azibert, haut magistrat...** ce dernier aurait-t-il renseigné le camp sarkozyste sur les écoutes et l'affaire Bettencourt ? **G. Azibert profite d'une promotion** et est nommé à Monaco. Les juges ouvrent une **enquête pour « violation du secret de l'instruction » et « trafic d'influence »**.

Arbitrage controversé ?
Dans l'arbitrage très favorable à B. Tapie contre le Crédit Lyonnais sur la **vente d'Adidas**, les juges s'intéressent au rôle de **C. Lagarde** mais aussi de l'Élysée.

Favoritisme ?
Soupçons de favoritisme dans les contrats conclus avec des instituts de sondage sous la présidence de N. Sarkozy... notamment avec la société de **P. Buisson « Publifact »**.

Photo : Reuters

A Suivre... La Presse en Revue



Bonjour lapresseenrevue,

Votre blog fête ses 4 ans cette année !

Toute l'équipe d'OverBlog est heureuse de souhaiter un joyeux anniversaire à votre blog La Presse en Revue....

4 ans ça se fête !
Dites-le à tout le monde

J'informe mes lecteurs

L'équipe OverBlog
www.overblog.com